



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 10 décembre 2015
PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contégat

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 39/2015

Budget de fonctionnement 2016

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport t de la commission de gestion

L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 39/2015 par

19 OUI - 0 NON - 1 ABSTENTION

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 10 décembre 2015

Le Président
Pascal Contégat



La Secrétaire
Déborah Pernet